



# Le Countirou

## Bulletin Municipal de Saint Quentin la Tour

Juillet 2020

### Mot du Maire

J'ai le plaisir de vous adresser le premier bulletin municipal « Le Countirou » de ce nouveau mandat. C'est l'occasion pour moi de vous remercier de m'avoir renouvelé votre confiance à administrer notre commune avec un conseil municipal renouvelé.

Le contexte sanitaire dans lequel nous vivons depuis le mois de Mars, ne permet pas d'organiser de réunion publique comme le conseil municipal aurait souhaité le faire à l'issue de l'élection pour vous présenter les grandes lignes du mandat.

Celui-ci sera le mandat de nombreux investissements ; la voirie sera refaite et une étude définitive sera réalisée pour l'avenue du Soularac. Pour cette année 2020, les travaux sur le lotissement Sud, programmés l'an passé ont été réalisés. Le devis pour la rue du stade est signé avec une programmation des travaux en 2021. Pour se mettre en conformité avec les directives de l'Etat, des bornes incendie seront installées cette année à Bentefarine et Barou. Dans le cadre des travaux du mandat, une étude sera également réalisée pour la rénovation de la salle des fêtes car la toiture est aujourd'hui défectueuse. Le conseil municipal souhaite étu-

dier la possibilité de réaliser un nouveau lotissement (Eco quartier) car la mairie est régulièrement sollicitée pour des locations.

Après avoir réduit la dette de la commune de moitié lors du précédent mandat et avoir de nouvelles recettes liées à la location de « l'ancienne décharge » pour l'exploitation de la centrale photovoltaïque, nous avons aujourd'hui des ressources financières pour réaliser les futurs investissements pré cités. De plus, toujours dans le souci de réaliser des économies, le conseil municipal a délibéré pour procéder à l'extinction de l'éclairage public à 1h00 du matin. Cela permettra d'économiser entre 3 000 et 5 000 € par an.

Comme pour le mandat précédent, le conseil municipal poursuivra son soutien à la vie associative du village, facteur de lien social.

En attendant de vous retrouver lors d'une réunion publique, je vous souhaite une bonne lecture du « Countirou » et un bel été 2020.

Bien cordialement Alain TOMEIO



### Réunion du Conseil Municipal

A la demande de l'Etat, en raison de la crise sanitaire, les réunions du Conseil Municipal se déroulent à huis clos.

#### Ordre du jour réunion du 26 Mai :

- \* Installation du Maire et des adjoints
- \* Désignation des délégués aux syndicats

#### Ordre du jour réunion du 23 Juin:

- \* Affectation de résultat
- \* Budget primitif
- \* Vote des taux et des subventions aux Associations

#### Ordre du jour réunion du 10 juillet :

- \* Election du délégué et suppléant aux Sénatoriales
- \* Convention pour les travaux de voirie avec la CCPM

Les Comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la commune [mairie-saintquentinlatour.fr](http://mairie-saintquentinlatour.fr)

### Une nouvelle équipe municipale

Toméo Alain, Maire

Schwarz Jean-François, 1er adjoint

Andrieu Isabelle, 2ème adjointe

Coléra David, 3ème adjoint

Audabram Marie-Line

Cordeiro Sebastiao Myriam

Dapot Michel

De Simorre Sarah

Ferroni-Gonzalez Alesio

Loss Franck-Olivier

Loubaud Laurence

**BUDGET**

## PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2020

	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés	267 297	208 420
Résultat de fonctionnement reporté		58 877
Total de la section de fonctionnement	267 297	267 297

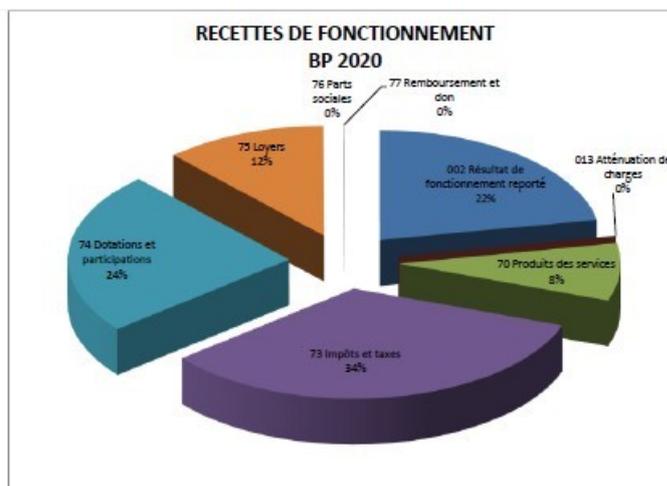
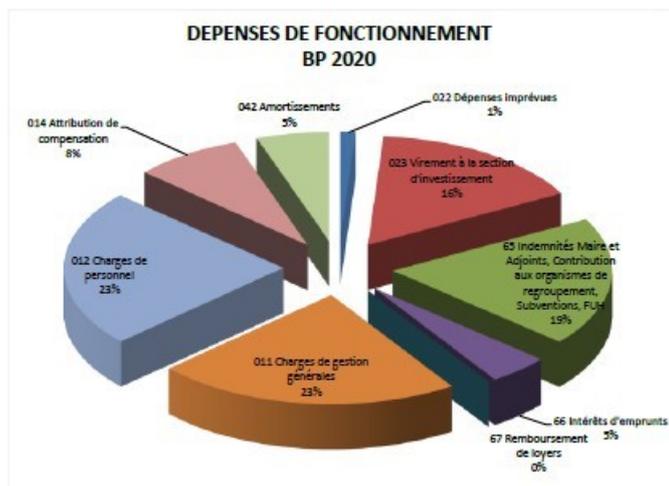
	Dépenses Investissement	Recettes investissement
Crédits investissements votés	75 004	48 279
Solde exécution reporté	16 151	
Virement de la section de fonctionnement		42 876
Total section investissement	91 155	91 155

TOTAL BUDGET	358 452	358 452
--------------	---------	---------

## ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION

En cette période de crise, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux des impôts locaux. La Taxe d'habitation est compensée par l'Etat.

	2019		2020		Différence en €
	Taux	Revenu	Taux	Revenu attendu	
<b>TAXE FONCIERE BATI</b>	13.59	38 623	13.59	40 199	+ 1 576
<b>TAXE FONCIERE NON BATI</b>	58.34	7 584	58.34	7 701	+ 117
<b>TOTAL GENERAL</b>		46 207		47 900	+ 1 693



## MAIRIE

Elodie MONGE vous accueille à la Mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 18h00.

Vous pouvez la contacter au 05.61.68.21.56



## POSTE

Noëlle POUIL vous accueille à la Poste du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h30.

Vous pouvez la contacter au 05.61.68.26.71



## Centrale photovoltaïque

La centrale photovoltaïque est en service. Des travaux de rénovation de la chaussée et du pont sont programmés par le Groupe Valéco sur le mois de Juillet. La réalisation de cette centrale rapportera à la commune un loyer de 12 000 € par an.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, à l'automne si cela est possible, nous inaugurons celle-ci en la baptisant « Centrale Photovoltaïque Claude Lazerges ».



travaux de rénovation de la chaussée et du pont sont programmés par le

Groupe Valéco sur

## Aboiement des chiens

Plusieurs de nos administrés se plaignent des nuisances sonores occasionnées par les aboiements de chiens. Le pouvoir de police du Maire l'autorise à prendre des sanctions contre ces nuisances sonores. Bien entendu, nous ne souhaitons pas en arriver là. Ainsi, nous demandons aux propriétaires de chiens de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter au mieux tout aboiement intempestif (colliers...). Si ces mesures ne sont pas appliquées, le Maire s'autorisera à convoquer les propriétaires et trouver rapidement les solutions adaptées.



## Eclairage public

Le conseil municipal réuni le 23 juin 2020 a délibéré à l'unanimité pour procéder à l'extinction de l'éclairage public pour une expérimentation d'un an. Cette décision permettra d'engendrer des économies d'énergie et financières. Cette solution présente également l'avantage de diminuer la pollution lumineuse nocturne et d'améliorer ainsi le respect des rythmes biologiques.

L'extinction aura lieu de :

- \* du 1er septembre au 31 avril de 00h00 à 6h00
- \* du 1er mai au 31 août de 1h00 au lever du jour



## Croix du chemin de Queille : Excuses publiques

Vous avez été nombreux à m'interpeller au sujet de la Croix de la Route de Queille. Face à cela, j'ai informé Monsieur Didier Massip de bien vouloir remettre la Croix par lettre recommandée, pensant que celle-ci était propriété communale. Or cette Croix et son emplacement sont situés sur la parcelle de Monsieur MASSIP.

Je tiens donc à présenter toutes mes excuses publiques à Didier et Germaine MASSIP pour ce désagrément. Je reste néanmoins convaincu que la Croix retrouvera prochainement sa place initiale.

## Participation Citoyenne

Avec la Brigade de gendarmerie de Mirepoix, le conseil municipal souhaite mettre en place un partenariat pour le dispositif « PARTICIPATION CITOYENNE ». Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Empruntant la forme d'un réseau de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'un même village, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.



### Liste des référents

David Tisseyre	Lotissement Sud	06.59.55.45.24	david.tisseyre@gmail.com
Jean-François Schwarz	Barry d'en haut	06.77.95.58.65	jf.schwarz.jfs@gmail.com
Alain Beluet	Lotissement Nord	06.40.88.53.78	belual@orange.fr
Nicole Ghilardi	Lotissement Sud	06.73.20.45.30	nicandjo@wanadoo.fr
Isabelle Cathelain	Rue des Bézalets	06.75.80.26.26	cathelain095000@gmail.com
Alain Tomeo	Avenue du Soularac	06.72.90.73.86	alaintomeo@gmail.com
Bernard et Paulette Lazerges	Avenue du Soularac	06.13.61.72.52	lazerges.bernard@neuf.fr
David Loncke	Bentefarine	06.83.06.66.09	lonckedavid@orange.fr

## Embellissement du village

Jean-François Schwarz est référent communal dans la lutte contre les ambrosies et le moustique tigre, en liaison avec l'Association des Naturalistes de l'Ariège.

Il est également en charge de l'environnement et du fleurissement de la commune, et il met surtout l'accent sur la pérennité des végétaux et leur sobriété en eau. Un programme de plantation de fruitiers dans un but d'autonomie, que nous obtiendrons par greffage, a débuté. Evidemment, ce travail ne pourrait pas se faire sans les compétences multiples de notre agent technique, très professionnel. Qu'il en soit remercié.

En application de la loi de 2014 pour la croissance verte, notre volonté de mettre en œuvre des pratiques de désherbage plus vertueuses et exemptes de tous pesticides ou herbicides, a été récompensée.

Tout le territoire communal a été labellisé 'Zéro Phyto' en 2018 dans le cadre de l'ancienne région puis 'Zéro Pesticides' en 2019 pour la grande région Occitanie. La signalétique sera mise en place bientôt.



## Etat Civil 2019-2020

### Mariage :

MENENDEZ PARDO Ernesto et VERKINDEREN Emilie le 3 août 2019

DAPOT Michel et GARBAY Hélène le 21 décembre 2019

### Naissances :

DESMET Alexia, Erika, Karine née le 13 janvier 2019

MENENDEZ Luna née le 3 décembre 2019

MATEOS Hugo né le 23 mars 2020



### Décès :

BOMPART Joseph, Louis le 1er février 2019

BAUDOT Michel , le 29 octobre 2019

BRAISE Gérard, le 11 mars 2020

VISCHNEVSKY Olga, le 1er juin 2020

## RÉDUIRE NOS DÉCHETS

avec le bac individuel et la tarification incitative

Aujourd'hui nous produisons plus de 260 kg de déchets non valorisables (sacs noirs) par habitant et par an !

De 46 600 tonnes de déchets produits en 2018 en Ariège (hors Couserans), nous devons descendre à 33 000 tonnes cette année, afin d'éviter de lourdes pénalités qui auraient des répercussions sur le coût de votre taxe d'ordures ménagères.

Il est urgent de réagir car la réglementation nous contraint à réduire de 30% l'enfouissement de nos déchets sur le site de Berbiac, dès cette année. La Communauté de Communes du Pays de Mirepoix a donc pris la décision de passer en conteneur individuel pour les déchets ménagers résiduels (sacs noirs). Ce service sera financé grâce à une tarification incitative tenant compte du volume de déchets produits.

Notre objectif est de diminuer nos déchets à 200 kg par an et par habitant. Grâce à votre implication dans le tri sélectif de tous les déchets et le compostage, nous maîtriserons leur coût !



Avec des gestes simples, nous pouvons la réduire de 2/3 de son poids !



## La tarification incitative, kesako ?



### Un abonnement

qui vous permettra d'accéder au service déchet de la Communauté de Communes (accès à la déchèterie, traitement des déchets, tri des emballages, sacs jaunes...)



### Un forfait

en fonction du volume de votre bac.

Douze à quinze collectes annuelles devraient être comprises dans ce forfait. Des aménagements, ou abattements, sont à l'étude pour certains cas.



### Une part variable

Si vous avez besoin de sortir votre bac plusieurs fois par mois, les levées supplémentaires vous seront alors facturées.

## Planning

janvier  
2019

Démarrage enquête de conteneurisation auprès de tous les foyers de la communauté de communes et étude sur le choix de tarification incitative.

mars  
2019

Choix de tarification incitative et dépôts de dossier de demande de subventions.

fin 2019 -  
année 2020

Équipement en bacs individuels pucés, bornes enterrées avec accès badgé, lecteurs de puces sur les camions, logiciel de gestion des bacs et des usagers...

année  
2021

Année de facturation à blanc pour apprendre à maîtriser la nouvelle facture et ajuster les gestes de tri et de réduction des déchets.

2022  
Tarification incitative



## REZO POUCE ou vers une pratique d'AUTOPARTAGE :



La mobilité en milieu rural représente un défi que nous aurons à relever dans les années futures : peu de transports en commun, un habitat dispersé, une essence de plus en plus chère et des contrôles techniques de plus en plus exigeants. Aussi comment faire lorsqu'on n'a pas les moyens d'acheter et entretenir une voiture ou deux par ménage et même trois quand les enfants sont grands ?

Les familles à revenus modestes, les retraités et les jeunes sont particulièrement touchés.

Pour répondre à ce problème, la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix a adhéré à REZO POUCE, qui est un réseau national d'auto-partage.

Le principe est simple : on s'inscrit sur internet « rezopouce.fr », en Mairie ou à la Communauté des Communes sur présentation de sa carte d'identité et après avoir signé une charte de bonne conduite dans laquelle nous nous engageons à avoir un comportement correct soit comme passager soit comme conducteur. On reçoit ensuite une carte membre et un autocollant à mettre sur la voiture.

Puis si on veut aller à Mirepoix à partir d'un village, il suffit de se mettre aux panneaux Rezo Pouce installés dans chaque village.

Le temps d'attente estimé par Rezo Pouce National est en moyenne de 6 minutes.

Bien sûr pour que cela fonctionne il faut un nombre d'inscrits suffisants, le nombre minimum d'inscrits étant de 5% de la population soit 500.

**ALORS LANCEZ-VOUS, INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE « rezopouce.fr » ET REJOIGNEZ-NOUS DANS LA COMMUNAUTE REZO POUCE**

### Quelques chiffres :

**32% DES JEUNES EN MILIEU RURAL NE VONT PAS A UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE A CAUSE DU TRANSPORT (RAPPORT CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL 2018)**

**Le coût d'une petite « Clio » qui parcourt 8 630 km par an, coûte à son utilisateur la somme de 6 000€ et peut représenter jusqu'à 40% du budget d'un ménage.**



## Subventions aux associations

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier l'ensemble des bénévoles associatifs qui apportent leur dévouement à l'animation de notre village.

*merci!*

Certaines associations sont en sommeil, et n'ont pas demandé de subventions. Le vote des subventions du Comité des Fêtes et de Bien vivre à Saint Quentin la tour est reporté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Comité des Fêtes	2 000 €
Animacs	500 €
Bien Vivre à Saint Quentin la tour	report

Amicale des Sapeurs Pompiers	100 €
Amicale des Secrétaires de Mairie	50 €
Téléthon	50 €
AFSEP	50 €
Resto du Cœur	Report

### Associations Communales

#### Association de Chasse- A.C.C.A.

Alain Audabram 06.32.53.34.50

#### Animacs Association Collégiale

#### Bien Vivre à Saint Quentin La tour

Michel Dapot 06.76.33.15.38

Jean-François SCHWARZ 06.77.95.58.65

#### Comité des Fêtes

Laurence Loubaud 06.84.82.92.63

#### Le comptoir des épices

Jean-Philippe Turpin 06.85.05.88.82

#### Club Omnisport Le Countirou

Myriam Cordeiro Sebastiao 06.40.41.39.86

#### Les Gorges de Queille

Bernard Bastié 05.61.68.80.77

En raison de la pandémie, et vu les contraintes sanitaires, aucune manifestation n'est prévue sur la commune durant l'été. : la fête locale est annulée et le café associatif rouvrira ses portes quand toutes ces contraintes seront levées.

### Comité des Fêtes

En cette année particulière pour les festivités du village c'est avec beaucoup de tristesse que je dois vous annoncer que la fête 2020 n'aura pas lieu. Nous avons pris cette décision au vue de ce que nous demande de mettre en place l'état et qui nous semble d'une part très compliqué et surtout qui met à mal l'esprit de convivialité que nous essayons chaque année de perdurer toujours un peu plus. En espérant vous retrouver toujours plus nombreux et en pleine forme pour l'édition 2021 !

La présidente,

Laurence Loubaud



## Association Bien Vivre à Saint Quentin la Tour

L'Association Bien Vivre à Saint Quentin la Tour gère deux associations : Le jardin partagé « L'hort per totis » et le café associatif « Au bon cœur d'Isabelle ». Michel Dapot, président de l'association est responsable du café associatif, tandis que Jean-François Schwarz est vice-président délégué au jardin partagé. Cette association a vu le jour en 2017.

### Le Jardin Partagé

Le jardin partagé « l' Hort per Totis » a été mis en place début 2018 et petit frère du Café Associatif « Au Bon Cœur d' Isabelle » dont les adhérents sont regroupés au sein l'association « Bien Vivre à Saint-Quentin-La-Tour ».

Le jardin permet à une quinzaine de personnes, de se livrer à leur loisir favori, individuellement ou collectivement, et consommer des légumes/fruits sains et goûteux produits dans un cadre agréable.



Le Jardin est installé sur un terrain communal et il reçoit du public (les enfants des écoles et leurs maîtres dans un espace dédié 'L'Ecolothèque' dès lors qu'un jardinier

référent est présent et au moins les mardis, jeudis et samedis matins. (Les après midis sur Rdv.)

La vente des produits du jardin se fait sur place le vendredi soir et le samedi matin.

Un poulailler partagé est installé dans le jardin et vous pouvez venir apporter vos déchets de cuisine dans le bac à l'entrée, en vous conformant aux consignes de tri.

Des composteurs partagés sont installés à l'entrée du jardin, et peuvent recevoir vos déchets dans les mêmes conditions. Un tableau très clair indique ce que l'on peut y déposer.

### Le Café Associatif

Le café associatif « Au bon cœur d'Isabelle » a été créé en 2017, suite au forum citoyen du mois de janvier. Depuis cette date, il est ouvert les vendredis et samedis soir et accueille de nombreuses personnes qui viennent passer une soirée conviviale, où vous pourrez consommer, mais aussi jouer aux cartes ou discuter entre amis.

L'association a investi pour rendre ce lieu accueillant et propice à des manifestations en tous genres : achat de tables et chaises extérieures, achat de cabanons pour faciliter le rangement et la vie des bénévoles, achat d'une sono performante dont il a équipé la salle des fêtes...

L'année 2019 a permis d'organiser un certain nombre de concerts et la programmation 2020 laissait supposer de belles soirées festives. Malheureusement, il en a été autrement et le café est fermé depuis le mois de mars. Nous espérons toutefois le rouvrir très bientôt pour vous accueillir encore plus nombreux.

Si vous avez des idées ou des propositions, n'hésitez pas à nous en faire part.

### Animations dans le café

Lundi et mardi de 16h00 à 20h00

Cours de musique

Club détente le mercredi de 14h00 à 17h00 :

Informatique, Bibliothèque et arts décoratifs  
le vendredi de 14h00 à 18h00 :

Ouverture du café le vendredi et le samedi de  
18h30 à .....

## La société de chasse

Nous sommes l'ACCA de Saint Quentin la Tour, l'association de chasse. Certainement la plus ancienne du village, nous comptons 12 membres actifs. Présidée par Alain Audabram, nos chasseurs se répartissent en deux équipes : la première s'occupe du petit gibier et du lièvre. La seconde du gros gibier, du sanglier au chevreuil, tout en passant par le cerf.

La chasse, au-delà d'une pratique, c'est avant tout pour nous le respect de la nature. Nous disposons de 10 bagues pour le chevreuil et 4 pour les cervidés. En outre, nous participons activement sur le domaine de



chasse à préserver l'habitat et l'écosystème des gibiers que nous prélevons. Nous effectuons aussi des lâchers de faisans.

Pour nous, la chasse est une activité qui nous permet de nous réunir le week-end, de partager un moment de convivialité où nous pouvons partager nos expériences, entre les jeunes et moins jeunes d'entre nous.

Quelques années de suite, nous avons organisé un repas annuel avec les habitants du village. Moment privilégié pour échanger avec eux sur notre action et surtout, permettre de mieux la comprendre, il nous a permis de réunir plus d'une centaine de personnes. Un événement qui a été mis en suspens pour le moment car il demande beaucoup d'investissement et d'organisation. Il est important pour nous de faire partie du paysage local et participer à la vie du village. En ce sens, nous continuerons d'exister et d'accueillir les saint-quentinoises et les saint-quentinois qui le souhaitent.

## Animacs

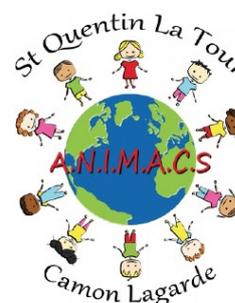
L'association ANIMACS (Association Nomade Intercommunale Multi-Activités Culturelles et Sportives) est depuis cette année scolaire dirigée par une collégiale de 7 parents d'élèves du RPI. (ALBERICH Laure, BORDALLO Sarah, BRUNEAU Audrey, DUMAY Isabelle, MARCO Emilie, SOUBEYRAT Marie et VAN MUNSTER Ingrid).

D'autres parents se joignent régulièrement aux réunions et s'impliquent ou participent aux différentes manifestations.

Cette année, l'association a mené 2 manifestations visant à récolter des fonds pour le voyage scolaire, entre autres.

**Le repas du monde**, animé par la chorale des Foliesglottes qui a eu lieu le 17 janvier 2020 à St Quentin, qui a attiré pas moins de 110 personnes et qui a remporté un franc succès.

**Le marché aux fleurs** qui a eu lieu le 15 mai devant la salle des fêtes, sous forme de drive au vu des circonstances sanitaires, et qui a enregistré environ 70 commandes.



La crise sanitaire n'a pas entamé le moral ni l'énergie de la joyeuse troupe, qui vous donne Rendez-Vous l'année prochaine pour continuer à proposer des animations sur le village.

## le Comptoir Ariègeois des Épices



Association créée en 2017 dont la vocation est de faire connaître et apprécier les épices aromates et condiments à l'aide de fiches cuisine et de petites conférences en milieu périscolaire (Caudeval 2017), la création d'un jardin d'aromatiques (les plantes sont installées au jardin partagé), et l'organisation d'une foire aux Épices. L'association cherche un nouveau souffle pour aborder 2021